

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale n° 03/2026

Conformément à l'article 46 de la loi n° 12-23 du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux articles 40, 42, 44 et 62 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le président de l'assemblée populaire communale d'El Malah, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale, pour les projets suivants :

1/ Lot 01 : Aménagement urbain et revêtement en BB à la cité (64) logements commune El Malah.

Lot 02 : Réhabilitation en béton bitumineux du Boulevard principale Mohamed KHEMISTI commune d'El Malah.

2/ Rénovation de l'éclairage Public au Boulevard principale Mohamed KHEMISTI.

Conditions de participation : Peuvent participer au présent avis d'appel d'offres toute entreprise ou groupement d'entreprise qualifiée dans le domaine doit obligatoirement présenter :

Pour le projet n° 01 :

Lot 01 :

- Certificat de classification professionnel catégorie trois (03) ou plus en Travaux de Bâtiment comme Activité principale.
- Le soumissionnaire doit présenter au moins trois (03) attestations de bonne exécution délivrée par un maître de l'ouvrage à caractère administrative (étatique) (joindre obligatoirement les devis).
- Une moyenne d'un chiffre d'affaire des trois (03) dernières années 2022, 2023 et 2024, d'un montant de 15.000.000,00 DA et plus, justifiée par des bilans approuvés par les services des impôts.

Lot 02 :

- Certificat de classification professionnel catégorie cinq (05) ou plus en Travaux publics comme Activité principale.
- Le soumissionnaire doit présenter au moins trois (03) attestations de bonne exécution délivrée par un maître de l'ouvrage à caractère administrative (étatique) (joindre obligatoirement les devis).
- Une moyenne d'un chiffre d'affaire des trois (03) dernières années 2022, 2023 et 2024, d'un montant de 40.000.000,00 DA et plus, justifiée par des bilans approuvés par les services des impôts.

Pour le projet n° 02 :

- Certificat de classification professionnel catégorie quatre (04) ou plus en Travaux publique ou Travaux de Bâtiment comme Activité principale avec code éclairage publics 347-4272.
- Le soumissionnaire doit présenter au moins trois (03) attestations de bonne exécution délivrée par un maître de l'ouvrage à caractère administrative (étatique) (joindre obligatoirement les devis).
- Une moyenne d'un chiffre d'affaire des trois (03) dernières années 2022, 2023 et 2024, d'un montant de 15.000.000,00 DA et plus, justifiée par des bilans approuvés par les services des impôts.

N.B : Dans le cas ou l'entreprise soumissionnée dans deux projets ou plus il doit présenter le matériel pour chaque projet.

Et peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des Marché de la commune d'El Malah, contre paiement des frais de 6.000,00 DA.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et cella conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

1 - Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplié, datée et signée ;
- Déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplié, datée et signée ;
- Les Statuts pour les sociétés ;
- Bilans fiscaux des trois dernières années 2022, 2023 et 2024 visés par les impôts ;

- Références bancaires (Attestation de solvabilité) ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Certificat de qualification et de la classification professionnel dans le domaine et en cours de validité ;
- Références professionnelles de même nature délivrées par les maîtres d'ouvrages publics (joindre obligatoirement les devis) ;
- Moyens matériels joindre obligatoirement des cartes grises au nom du soumissionnaire et assurances et scanner valide le jour de l'ouverture des plis pour les engins roulants, pour le matériel non roulant : joindre le P.V de l'huissier ou Expert judiciaire année 2026.
- Moyens humains (Le personnel est justifié par les diplômes, attestation de travail et l'attestation d'affiliation auprès de la CNAS de l'année en cours ou bordereau d'envoi déposé à la CNAS valide ou état d'affiliation au nom des ouvriers et l'encadrement technique.
- Quittance du paiement de cahier des charges.

1-1-1- L'offre technique contiendra :

- La déclaration à souscrire remplie parapher et signée ;
- Le projet du cahier des charges rempli, paraphé et signé portant la mention lu et accepté manuscrite ;
- Le planning de réalisation des travaux remplie parapher et signée ;
- Mémoire technique justificatif remplie parapher et signée.

1-1-3- L'offre financière contiendra :

- Lettre de soumission remplie paraphé et signée ;
- Bordereau des prix unitaires (BPU) remplis daté et signé ;
- Détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis daté et signé.

Les offres doivent être adressées à Monsieur le président de l'assemblée populaire et communale d'El Malah l'enveloppe extérieur cachetée et anonyme, comportant la mention :

«à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres»

**Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
n° 03/2026 et l'objet de la l'Avis**

Les enveloppes intérieures porteront le nom (ou raison sociale) et l'adresse du soumissionnaire

- La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans les journaux quotidien nationaux ou le BOMOP ou la presse électronique ou le portail électronique des marchés publics.
- Le jour limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour limite de la durée de préparation des offres (15^{ème} jour) avant 14:00 heures, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les offres seront déposées au niveau de général de la commune d'El Malah.
- L'ouverture des plis prévue en séance publique le même jour limite de dépôt des offres au siège de la commune à 14:00 heures.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Président de l'APC